conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ARALDITE® CW 1302 GB

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

mélange

Utilisation de la substance/du : Composant utilisé pour la fabrication de parties pour l'isolation

électrique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV

Adresse Everslaan 45

3078 Everberg

Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41 Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de

FDS

: Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:

> ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0 825 812 822 LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 32 36 36 PARIS: 01 40 05 48 48 RENNES: 02 99 59 22 22 STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47 EUROPE: +32 35 75 1234

France ORFILA: +33(0)145425959

ASIA: +65 6336-6011 China: +86 20 39377888 +86 532 83889090 India: + 91 22 42 87 5333

Australia: 1800 786 152 New Zealand: 0800 767 437 USA: +1 800-424-9300

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Enriching lives through innovation

ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques,

entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence Prévention:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

P264 Se laver la peau soigneusement après

manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane [[(2-éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100

3-aminopropyltriéthoxysilane

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 15.12.2022 3.1 12.12.2023 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	Classification	Concent ration (% w/w)
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxir ane	1675-54-3 216-823-5 603-073-00-2 01-2119456619-26	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411 Limite de concentration spécifique Skin Irrit. 2; H315 >= 5 % Eye Irrit. 2; H319 >= 5 %	>= 25 - < 30
[[(2- éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne	2461-15-6 219-553-6	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1A; H317	>= 1 - < 10
bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100	25068-38-6 Polymère	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	>= 0,1 - < 1
3-aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2 213-048-4 612-108-00-0 01-2119480479-24	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale:	>= 0,1 - < 1

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

		1 491 mg/kg	
Substances avec limit	te d'exposition sur le lieu de trava	iil:	
kaolin	1332-58-7		>= 1 - <
	310-194-1		10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Les deux 25068-38-6 et 1675-54-3 peuvent être utilisés pour décrire la résine époxy qui est produite par la réaction du bisphénol A et épichlorohydrine

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Traiter de façon symptomatique.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à

utiliser les vêtements de protection recommandés

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

veux.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel eu en l'absonce de formation appropriée

individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime

de pratiquer le bouche à bouche.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Enlever les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit

car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de métaux Oxydes de carbone

Phénoliques

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques

d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans

des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage :

en commun

Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la

section 10 de cette FDS.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Température de stockage

recommandée

: 2 - 40 °C

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

: Stable dans des conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
kaolin	1332-58-7	VME	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limite	s indicatives		
		TWA (Poussière respirable)	0,1 mg/m3	2004/37/EC
Information supplémentaire	Agents cancé	rigènes ou mutagèn	es	

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,2'-[(1- méthyléthylidène)bis(4,1- phénylèneoxyméthylè ne)]bisoxirane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4,93 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateu rs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,87 mg/m3
	Consommateu rs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,0893 mg/kg p.c./jour
	Consommateu rs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
3- aminopropyltriéthoxys ilane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	59 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	59 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	8,3 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques,	8,3 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

		Exposition à court terme	p.c./jour
Consommateu rs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	17,4 mg/m3
Consommateu rs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	17,4 mg/m3
Consommateu rs	Dermale	Long terme - effets systémiques	5 mg/kg p.c./jour
Consommateu rs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à court terme	5 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1- phénylèneoxyméthylène)]bisoxira ne	Eau douce	0,006 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,341 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,034 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,065 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Empoisonnement secondaire	11 mg/kg
[[(2- éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne	Eau douce	0,0072 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,072 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	286,66 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	28,66 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sol	57,16 mg/kg
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
3-aminopropyltriéthoxysilane	Eau douce	0,33 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,033 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	-
	Station de traitement des eaux usées	13 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	<u>. </u>
	Sédiment d'eau douce	1,2 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Sédiment marin	0,12 mg/kg poids sec (p.s.)
Remarques:Méthode de l'équilib	ore
Sol	0,05 mg/kg poids sec (p.s.)
Remargues:Méthode de l'équilib	ore

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle

Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Caoutchouc nitrile Délai de rupture : 10 - 480 min

Matériel : Alcool éthylvinylique laminé (EVAL)

Délai de rupture : > 8 h

Remarques : Le port de gants imperméables et résistants aux produits

chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail

spécifique.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN

374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs

organiques (A-P)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : pâte

Couleur : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Odeur : légère

Seuil olfactif : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point de fusion/point de

congélation

: Donnée non disponible

Point d'ébullition : > 200 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point d'éclair : > 100 °C

Méthode: coupelle fermée

Température d'auto-

inflammation

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de

décomposition

: > 200 °C

pH : La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)

Viscosité

Viscosité, dynamique : 20 000 - 27 000 mPa,s (25 °C)

Méthode: ISO 3219

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : pratiquement insoluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres

solvants

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : 0,01 hPa (20 °C)

Densité : 1,74 - 1,77 g/cm3 (20 °C)

Densité relative : 1,74 - 1,77 (20 °C)

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Caractéristiques de la

particule

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Miscibilité avec l'eau : non miscible

Poids moléculaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version Da 3.1 12

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

[[(2-éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0,15 mg/l

Durée d'exposition: 7 h Atmosphère de test: vapeur

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une

toxicité aiguë par inhalation

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Rat. mâle et femelle): > 4 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

BPL: oui

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

3-aminopropyltriéthoxysilane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1 491 - 2 688 mg/kg

Méthode: EPA OTS 798.1175

Estimation de la toxicité aiguë: 1 491 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version Date de révision: Numéro de la FDS: 3.1 12.12.2023 400001010599

Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 15.12.2022 400001010599 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): > 5 ppm

Durée d'exposition: 6 h Atmosphère de test: vapeur

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Lapin, mâle et femelle): 4 075 mg/kg Méthode: Toxicité aiguë par voie cutanée

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce : Lapin Durée d'exposition : 4 h

Evaluation : Irritant pour la peau.

Méthode : OCDE ligne directrice 404

Résultat : Irritant pour la peau.

[[(2-éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne:

Espèce : Lapir

Evaluation : Irritant pour la peau. Résultat : Irritant pour la peau.

BPL : oui

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Irritation de la peau

3-aminopropyltriéthoxysilane:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce : Lapin

Evaluation : Irritant pour les yeux.

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritant pour les yeux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 15.12.2022 3.1 12.12.2023 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

[[(2-éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne:

Espèce : Lapin

Evaluation : Pas d'irritation des yeux Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : irritation légère

BPL : oui

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritation des yeux

3-aminopropyltriéthoxysilane:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Voies d'exposition : Peau Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

[[(2-éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne:

Type de Test : Test d'optimisation de Maurer

Voies d'exposition : Peau

Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau

chez l'homme

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau

chez l'homme

BPL : oui

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Voies d'exposition : Peau

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version Date de révision: Numéro

3.1 12.12.2023 400001010599

Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 15.12.2022

Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3-aminopropyltriéthoxysilane:

Voies d'exposition : Peau

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris Activation du métabolisme: sans activation métabolique

Résultat: positif

Type de Test: essai de mutation inverse Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur

Salmonella thyphimurium

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test in vivo

Espèce: Souris (mâle) Type de cellule: Germe Voie d'application: Oral(e) Dose: 3333, 10000 mg/kg

Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation du gène

Espèce: Rat (mâle) Type de cellule: Somatique Voie d'application: Oral(e)

Dose: 50,250,500,1000 mg/kg bw/day Méthode: OCDE ligne directrice 488

Résultat: négatif

[[(2-éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation du gène

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599 Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

de substances similaires.

Type de Test: essai de mutation inverse Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: positif BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris (mâle et femelle) Type de cellule: Moelle osseuse

Voie d'application: Injection intrapéritonéale Dose: 0/1000/2000/4000 mg/kg bw/day Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Espèce: Rat (mâle et femelle) Type de cellule: Moelle osseuse

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Dose: 213.8/712.5/2137.5 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 475

Résultat: négatif

BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: Des résultats positifs ont été obtenus dans certains

tests in vitro.

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Germe

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 478

Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique Voie d'application: Oral(e)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS:

400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Dose: 0 - 5000 mg/kg Méthode: OPPTS 870.5395

Résultat: négatif

3-aminopropyltriéthoxysilane:

Génotoxicité in vitro Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce Rat, mâle Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 24 mois

0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day Dose

Fréquence du traitement 7 jours / semaine NOAEL 15 mg/kg p.c./jour

Méthode OCDE ligne directrice 453

Résultat négatif

Organes cibles Organes digestifs

: Souris, mâle Espèce Voie d'application : Dermale : 24 mois Durée d'exposition

: 0, 0.1, 10, 100 mg/kg bw/day Dose

: 3 jours / semaine Fréquence du traitement

0.1 Poids corporel ma / ka **NOEL** Méthode OCDE ligne directrice 453

Résultat négatif

Organes cibles Organes digestifs

Rat, femelle Espèce Voie d'application Dermale Durée d'exposition 24 mois

Dose 0.1, 100, 1000 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement 5 jours / semaine

100 Poids corporel mg / kg NOEL Méthode OCDE ligne directrice 453

Résultat négatif

Espèce Rat, femelle Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition : 24 mois

Dose 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version Date de révision: Numéro de la FDS: 3.1 12.12.2023 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Fréquence du traitement : 7 jours / semaine

NOAEL : 100 mg/kg p.c./jour

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Rat, femelles Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 24 mois

Dose : 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement : 7 jours / semaine NOEL : 2 mg/kg p.c./jour

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Organes cibles : Organes digestifs

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce : Rat, mâle et femelle

Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 24 mois
Dose : 15 mg/kg
Fréquence du traitement : 7 quotidien

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 50, 180, 540 or 750 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 238 d Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité générale chez les parents: NOEL: 540 Poids corporel

mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids

corporel mg / kg

Symptômes: Aucune réaction secondaire. Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement

précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le : Espèce: Lapin, femelle développement du fœtus Voie d'application: Dermale

Dose: 0, 30, 100 or 300 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 28 d Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 Poids corporel mg /

kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS:

400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Toxicité pour le développement: NOAEL: 300 Poids corporel

Méthode: Autres lignes directrices Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 20, 60 or 180 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 13 d Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 60 Poids corporel mg /

Toxicité pour le développement: NOAEL: 180 Poids corporel

mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal Espèce: Rat, femelle Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 60, 180 and 540 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 10 d Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 180 Poids corporel mg /

Toxicité pour le développement: NOAEL: > 540 Poids corporel

mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

[[(2-éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne:

Effets sur la fertilité Espèce: Rat, femelle

Voie d'application: Dermale Dose: 0/1/10/50/100/200

Durée d'un traitement unique: 10 d

Fréquence du traitement: 7 jours / semaine

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: >= 200 Poids

corporel ma / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: >= 200 Poids

corporel mg / kg

BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

Incidences sur le développement du fœtus Type de Test: Prénatal Espèce: Rat, femelles Voie d'application: Dermale

Dose: 0/1/10/50/100/200 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 10 d

Fréquence du traitement: 7 jours / semaine

Toxicité maternelle générale: NOAEL: >= 200 Poids corporel

mg / kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599 Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 200 Poids

corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale chez les parents: NOEL: 750 Poids corporel

mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids

corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement

précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement du fœtus

Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: Dermale

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 Poids corporel mg /

kg

Méthode: Autres lignes directrices Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 60 Poids corporel mg /

кg

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Rat, femelle Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 180 Poids corporel mg /

kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité à dose répétée

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 50 mg/kg

Voie d'application : par voie orale (gavage)

Durée d'exposition : 14 Weeks

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version Date de révision: Numéro de la FDS: 400001010599 3.1 12.12.2023

Date de dernière parution: 15.12.2022

Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Nombre d'expositions 7 d

Dose 0, 50, 250, 1000 mg/kg/day Méthode OCDE ligne directrice 408

Espèce Rat, mâle et femelle NOAEL >= 10 mg/kg

Contact avec la peau Voie d'application

Durée d'exposition : 13 Weeks

Nombre d'expositions : 5 d

0, 10, 100, 1000 mg/kg/day Dose Méthode OCDE ligne directrice 411

Souris, mâle Espèce NOAEL 100 mg/kg

Voie d'application Contact avec la peau

Durée d'exposition 13 Weeks

Nombre d'expositions 3 d

0, 1, 10, 100 mg/kg/day Dose OCDE ligne directrice 411 Méthode

[[(2-éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne:

Espèce Rat. mâle et femelle

NOEL 100 mg/kg/d

Voie d'application Contact avec la peau

Durée d'exposition 13 Weeks Nombre d'expositions 5 days/week

0/10/10/100 mg/kg bw/day Dose Méthode Toxicité subchronique

Remarques L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Rat, mâle et femelle Espèce

NOAEL 50 mg/kg Voie d'application Ingestion 14 Weeks Durée d'exposition :

Nombre d'expositions : 7 d

Méthode Toxicité subchronique

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOEL 10 mg/kg

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 13 Weeks

Nombre d'expositions : 5 d

Méthode Toxicité subchronique

3-aminopropyltriéthoxysilane:

Rat, mâle et femelle Espèce

NOAEL 200 mg/kg Voie d'application Ingestion Durée d'exposition 2 160 h

Toxicité subchronique Méthode

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,8 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

: CE50:11 mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce

Méthode: EPA-660/3-75-009

NOEC: 4,2 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Méthode: EPA-660/3-75-009

Toxicité pour les microorganismes

CI50 (boue activée): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEC: 0,3 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: Essai en semi-statique

Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

[[(2-éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 7,2 mg/l

Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CI50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 843,75 mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique

Contrôle analytique: oui Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 500 mg/l

Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

Toxicité pour les microorganismes

NOEC (Bactérie): 100 mg/l
 Durée d'exposition: 28 d
 Type de Test: Essai en statique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Enriching lives through innovation

ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

BPL: oui

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Aucune toxicité à la limite de solubilité, Ce produit n'est

associé à aucun effet écotoxicologique connu.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

EgC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

3-aminopropyltriéthoxysilane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 934 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 331 mg/l

Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

: CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): > 1 000

mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.

Toxicité pour les microorganismes

CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):

43 mg/l

Durée d'exposition: 5,75 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Biodégradabilité Type de Test: aérobique

Inoculum: Boue activée, non adaptée

Concentration: 20 mg/l

Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 5 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)

pH: 4

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)

pH: 7

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

[[(2-éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne:

Biodégradabilité Inoculum: boue activée

Concentration: 100 mg/l

Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 0 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 0,3 hrs (20 °C)

pH: 4

Méthode: Pas d'information disponible. BPL: Pas d'information disponible.

Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 20 d (20 °C)

pH: 7

Méthode: Pas d'information disponible. BPL: Pas d'information disponible.

Remarques: Eau douce

pH: 9

Méthode: Pas d'information disponible. BPL: Pas d'information disponible.

Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version Date of 3.1 12.12.

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique

Inoculum: Eaux usées (effluents de l'usine de traitement des

eaux usées)

Concentration: 20 mg/l

Résultat: N'est pas biodégradable

Biodégradation: 5 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)

pH: 4

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)

pH: 9

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)

pH: 7

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

3-aminopropyltriéthoxysilane:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée

Concentration: 8,95 mg/l

Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 67 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.A.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 31

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-

log Pow: 3,242 (25 °C)

octanol/eau

pH: 7,1

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

[[(2-éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne:

Coefficient de partage: n- : Pow: 6 730 (40 °C)

octanol/eau log Pow: 3,83 (40 °C)

pH: 6,34

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

BPL: oui

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version Date de révision: 3.1

12.12.2023

Numéro de la FDS:

400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Espèce: Poisson Bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC): 31

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

3-aminopropyltriéthoxysilane:

Espèce: Cyprinus carpio (Carpe) Bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC): 3,4

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 1,7 (20 °C)

pH: 7

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Répartition entre les

compartiments environnementaux : Koc: 445

[[(2-éthylhexyl)oxy]méthyl]oxiranne:

Répartition entre les Koc: > 426580, log Koc: > 5,63

Méthode: OCDE ligne directrice 121 compartiments environnementaux Remarques: L'information donnée provient de travaux qui font

référence et de la littérature.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Répartition entre les

compartiments environnementaux : Koc: 445

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version Date 3.1 12.12

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu

professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes

réglementations locales, régionales, nationales, et

internationales.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 3082
ADR : UN 3082
RID : UN 3082
IMDG : UN 3082
IATA : UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN)

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN)

RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN)

IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Enriching lives through innovation

ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Classe

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

Risques subsidiaires

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

IATA Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

9 **ADN ADR** 9 **RID** 9 **IMDG** 9 **IATA** 9

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage Ш Code de classification : M6 Numéro d'identification du 90 danger

Étiquettes 9

ADR

Groupe d'emballage Ш Code de classification M6 Numéro d'identification du 90 danger

Étiquettes 9 Code de restriction en (-) tunnels

RID

Groupe d'emballage Ш Code de classification M6 Numéro d'identification du : 90 danger

Étiquettes

9

IMDG

Groupe d'emballage : Ш Étiquettes EmS Code F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de 964

conditionnement (avion

cargo)

Instruction d' emballage (LQ) Y964 Groupe d'emballage Ш

Étiquettes Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de 964

conditionnement (avion de

ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964

SDS_FR-AM - - 400001010599

29 / 33

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Groupe d'emballage Ш

Étiquettes Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour oui

l'environnement

ADR

Dangereux pour oui

l'environnement

RID

Dangereux pour oui

l'environnement

IMDG

Polluant marin oui

IATA (Passager)

Dangereux pour oui

l'environnement

IATA (Cargo)

Dangereux pour oui

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

: Non applicable

(Annexe XIV)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

préoccupantes.

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et

articles dangereux (Annexe XVII)

: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises

en compte:

Numéro sur la liste 75, 3

: Ce produit ne contient pas de

substances extrêmement

Si vous avez l'intention d'utiliser ce

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement E2 européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

: 51, 84, 25

,

Installations classées pour la : 4511 protection de l'environnement (Code de l'environnement

R511-9)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste

canadienne LIS

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 15.12.2022 3.1 12.12.2023 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H315
H317
Peut provoquer une allergie cutanée.
H318
Provoque de graves lésions des yeux.
H319
Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit.: Irritation oculaireSkin Corr.: Corrosion cutanéeSkin Irrit.: Irritation cutanéeSkin Sens.: Sensibilisation cutanée

2004/37/EC : Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs

contre les risques liés à l'exposition à des agents

cancérigènes ou mutagènes au travail

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents

chimiques en France

2004/37/EC / TWA : moyenne pondérée dans le temps FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

Information supplémentaire

Classification du mélange: Procédure de classification:

Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



ARALDITE® CW 1302 GB

Version 3.1

Date de révision: 12.12.2023

Numéro de la FDS: 400001010599

Date de dernière parution: 15.12.2022 Date de la première version publiée:

18.05.2018

Date d'impression 21.02.2024

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.